

DESTINATAIRES : PROFESSIONNELS DE SANTÉ
ORIGINE : AMNESTY INTERNATIONAL

APPEL À L'ACTION

OBJET : RESTRICTIONS MÉDICALES IMPOSÉES AUX EXILÉS IRANIENS, Y COMPRIS AUX RÉFUGIÉS

Plusieurs centaines d'exilés iraniens, dont des réfugiés, qui résident en Irak dans le camp d'Ashraf (au nord de Bagdad) souffriraient de graves complications liées à des restrictions médicales imposées par les autorités irakiennes. Au cours des cinq derniers mois, les conditions médicales dans ce camp, déjà épouvantables, se sont encore dégradées. De nombreux résidents seraient atteints de cancers, de troubles cardiaques, de pertes de vision, de calculs biliaires, de problèmes orthopédiques, de calculs rénaux et d'autres affections qui peuvent causer des dégâts irréversibles sur la santé si elles ne sont pas soignées à temps comme il se doit.

Environ 3 400 membres et sympathisants de l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP), un groupe d'opposition iranien, résident dans le camp d'Ashraf, situé à une soixantaine de kilomètres de Bagdad. Ils y vivent depuis près de 25 ans et ce site est devenu une petite ville, avec des commerces et d'autres services.

Le camp d'Ashraf a été maintenu sous l'autorité des États-Unis entre avril 2003 et le milieu de l'année 2009. Le gouvernement irakien en a alors repris le contrôle, conformément aux dispositions de l'Accord sur le statut des forces (SOFA), un pacte de sécurité signé en novembre 2008 entre les États-Unis et l'Irak, qui prévoyait le retrait des troupes américaines des villes irakiennes. Depuis ce transfert, les résidents qui ont besoin de soins médicaux rencontrent de grandes difficultés pour accéder aux soins dans le camp et à l'extérieur, car celui-ci est encerclé par les forces de sécurité irakiennes. Un comité de sécurité irakien chargé de toutes les questions liées au camp serait aujourd'hui responsable des décisions relatives aux soins médicaux. Ses membres décident de qui peut sortir du camp pour une prise en charge spécialisée et contrôlent l'arrivée de ravitaillement sur ce site. De plus, les forces de sécurité irakiennes rendent de plus en plus difficile la vie des résidents, notamment en utilisant des haut-parleurs pour diffuser des messages et passer de la musique à plein volume.

En raison de l'absence de traitement adapté pour certaines maladies dans l'hôpital voisin du camp, certains résidents doivent se faire soigner dans des hôpitaux spécialisés à Bagdad et dans la région du Kurdistan irakien. Cependant, Amnesty International a appris que des patients ayant rendez-vous dans des hôpitaux de Bagdad n'avaient pas pu s'y rendre car les forces de sécurité avaient refusé d'autoriser d'autres personnes, notamment des interprètes, à les accompagner. La plupart des patients du camp d'Ashraf ne parlent pas l'arabe, leur langue maternelle étant le persan, si bien qu'ils ne peuvent pas communiquer sans interprète avec les médecins en Irak. Certains patients qui se sont rendus dans d'autres structures pour être pris en charge seraient revenus sans diagnostic ou sans traitement parce qu'ils n'avaient pas pu bénéficier des services d'un interprète. Selon certaines sources, des personnes ayant des problèmes de mobilité n'ont pas pu aller se faire soigner à cause de l'absence de fauteuils roulants ou de lits spéciaux. Les autorités irakiennes refusent de fournir ce type de matériel.

Le délai de prise en charge a entraîné des conséquences graves et durables pour de nombreuses personnes. D'après les informations recueillies par Amnesty International, Elham Fardipour, une femme atteinte d'un cancer de la thyroïde, n'a pas pu recevoir les soins nécessaires à Bagdad car elle n'a pas été autorisée à être accompagnée par une infirmière ou un interprète. Elle a donc préféré rester dans le camp que de voyager seule pour conserver son rendez-vous. L'organisation ignore l'évolution actuelle de son état de santé, mais s'il n'est pas traité rapidement, son cancer risque de s'étendre. Par ailleurs, une soixantaine de résidents doivent être examinés par un cardiologue pour le diagnostic et



le traitement de divers troubles cardiaques. Plusieurs d'entre eux ont besoin de chirurgie pour prévenir ou réduire les dégâts causés par des infarctus.

Il semble en outre que des patients ont été maltraités par les forces de sécurité. Des soldats ont fait sortir des personnes de force de l'hôpital ou sont entrés dans la chambre de patients contre leur gré, parfois en les harcelant verbalement. Dans l'un de ces cas, un soldat aurait frappé un patient qui venait d'être opéré et celui-ci aurait fait un malaise.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS :

- expliquez que vous êtes un professionnel de santé préoccupé par les droits humains ;
- appelez les autorités irakiennes à mettre immédiatement fin aux restrictions médicales dans le camp d'Ashraf ;
- demandez-leur de veiller à ce que tous les résidents ayant besoin de soins médicaux spécialisés soient autorisés à quitter le camp sans délai pour recevoir ces soins dans une structure adaptée ;
- exhortez-les à permettre aux patients de choisir leurs propres interprètes et à ces derniers de les accompagner pour les aider à communiquer avec les professionnels de santé pendant les consultations ;
- priez-les instamment de faire le nécessaire pour que les professionnels de santé puissent exercer leur métier en toute indépendance et sans craindre des représailles de la part des forces de sécurité irakiennes ;
- demandez que les forces de sécurité irakiennes cessent les violences et les mauvais traitements à l'encontre des patients et qu'elles autorisent ces derniers à s'entretenir en privé avec leurs médecins.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 JANVIER 2011 à l'ambassade d'Irak dans votre pays, en les adressant aux personnes suivantes :

Premier ministre :

His Excellency Nuri Kamil al-Maliki

Prime Minister

Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)

Bagdad, Irak

Formule d'appel : *Your Excellency,*

/ Monsieur le Premier ministre,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Jawad al-Bulani

Minister of Interior

Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)

Bagdad, Irak

Formule d'appel : *Your Excellency,*

/ Monsieur le Ministre,

Ministre de la Santé :

His Excellency Salih M. al-Sahnawi

Minister of Health

Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)

Bagdad, Irak

Formule d'appel : *Your Excellency,*

/ Monsieur le Ministre,

SI VOUS NE RECEVEZ PAS DE RÉPONSE DANS LES SIX SEMAINES APRÈS L'ENVOI DE VOTRE LETTRE, VEUILLEZ ENVOYER UNE LETTRE DE RELANCE SOLLICITANT UNE RÉPONSE. VEUILLEZ ENVOYER UNE COPIE DE TOUTS LES COURRIERS QUE VOUS POURREZ RECEVOIR AU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL, À L'ATTENTION DE L'ÉQUIPE SANTÉ – AMNESTY INTERNATIONAL, INTERNATIONAL SECRETARIAT, ATTENTION OF THE HEALTH TEAM, 1 EASTON STREET, LONDON WC1X 0DW, ROYAUME-UNI – OU PAR COURRIER ELECTRONIQUE : health@amnesty.org.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le camp d'Ashraf abrite environ 3 400 Iraniens membres et sympathisants de l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP), un groupe d'opposition au gouvernement actuel d'Iran qui est interdit dans ce pays. Certains ont obtenu le statut de réfugié. Depuis le milieu de l'année 2008, le gouvernement irakien a indiqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait fermer ce camp et que ses résidents devraient quitter l'Irak, sans quoi ils pourraient être renvoyés de force du pays. L'OIMP, qui a été autorisée par l'Irak, sous le régime de Saddam Hussein, à établir une base dans la province de Diyala en 1986, est aujourd'hui accusée par le gouvernement irakien d'avoir soutenu le gouvernement de Saddam Hussein.

Les 28 et 29 juillet 2009, les forces de sécurité irakiennes ont pris d'assaut le camp d'Ashraf ; au moins neuf résidents ont été tués et de nombreux autres blessés. Environ 36 résidents ont été détenus sans jugement, torturés et battus, avant d'être finalement remis en liberté à la suite d'un tollé international.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

